



10 MILLIONS D'EUROS CONTRE LES PESTICIDES À L'USINE D'EAU POTABLE DU VAL : LE PRIX DE L'INACTION

La Ville d'Orléans, la Lyonnaise des Eaux et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne inaugureront le 25 avril prochain, à l'usine de traitement des eaux de Saint Cyr-en-Val, une unité moderne de traitement des pesticides. Cette solution curative et coûteuse est rendue impérative aujourd'hui par l'augmentation régulière de ce type de pollution qui est le fruit de la faiblesse des politiques de prévention dans notre pays, ce que dénoncent depuis de nombreuses années les associations.

Les teneurs croissantes en pesticides et en particulier de certains herbicides, ont contraint la Ville d'Orléans à négocier avec la Lyonnaise des Eaux la réalisation de cet investissement très lourd. Rappelons que la Lyonnaise des Eaux est concessionnaire des captages du Val et que cette opération représente 10 millions d'euros, financés à près de 15% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Alors que l'on fait miroiter aux habitants de l'agglomération orléanaise une eau qui a bon goût à grand renfort de "goûteurs d'eau", on reste plutôt discret sur la vraie raison de ces derniers investissements : l'absence d'actions préventives menées dans le but de réduire significativement l'usage des pesticides agricoles et non-agricoles.

Une fuite en avant technologique dénoncée par les associations

Les associations de protection de la nature et de l'environnement présentes sur l'agglomération (Les Naturalistes Orléanais, l'APSL et leur fédération régionale, Nature Centre) dénoncent à la fois cette absence de prévention généralisée qui nous conduit en catastrophe à cette fuite en avant technologique, à la satisfaction des promoteurs de ces technologies. L'immobilisme passé oblige aujourd'hui à la mise en œuvre de solutions curatives, chères, non soutenables dans le temps et peu claires pour le citoyen qui ne perçoit pas ainsi que la ressource en eau brute se détériore constamment.

Un triste bilan de l'action publique contre les pesticides

Des dépassements réguliers du seuil de potabilité vis-à-vis des pesticides sont constatés sur les captages du Val depuis 1998 avec des concentrations de produits récemment interdits d'utilisation tels que l'atrazine (herbicide) ou l'oxadixyl (fongicide). Il fut même envisagé de fermer ces captages. Prochainement, sur l'agglomération orléanaise, au moins 14 captages sur les 37 existants devront être fermés de manière certaine pour des problèmes de qualité (nitrates et pesticides) ou de vulnérabilité de la ressource. Ceci est malheureusement dans la logique de la tendance actuelle à l'échelle nationale et régionale.

Localement, la procédure de périmètre de protection des captages de l'usine du Val initiée dès 1994 a été longue - l'arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique se fait attendre -, les mesures négociées par la Lyonnaise des Eaux, la Ville d'Orléans et le monde agricole demeurent très insuffisantes et les moyens alloués restent ridiculement faibles par rapport à l'ampleur des pollutions diffuses.

Des alternatives à mettre en œuvre à l'image de l'Europe du Nord

Pourtant, les solutions alternatives au "tout chimique" existent et ont fait la preuve de leur efficacité depuis de nombreuses années en Europe du Nord, où d'importants programmes de réduction des pesticides ont été conduits et atteints. En France, des programmes similaires avec des objectifs quantifiés s'avèrent très urgents puisque d'après l'Institut Français de l'Environnement (IFEN), en 2002 les pesticides étaient présents dans 80% des points contrôlés pour les eaux superficielles et dans 57% pour les eaux souterraines.

Les associations de protection de la nature et de l'environnement qui dénoncent depuis longtemps les dérives de l'agriculture chimique et militent pour la mise en œuvre de solutions alternatives ont noté avec satisfaction, que des organismes spécialisés en recherche agricole que sont l'INRA et le CEMAGREF venaient renforcer cette position associative, suite à une expertise scientifique rendue publique en décembre 2005.